

Résumé

Du sport pour tous et l'éducation

Le sport pour tous les Angevins

Comment favoriser la pratique en club du fait de leur action éducative et citoyenne ?

Il y a une plus-value évidente à intégrer une organisation associative ou club du fait de leur action éducative et citoyenne.

Et pour favoriser la pratique en club, il est proposé :

- De dissocier les pratiques de loisirs de la compétition afin d'apporter une pratique adaptée à chacun.
- De renforcer le lien club et école.
- D'utiliser les résultats nationaux et les manifestations organisées par la ville.
- De mieux faire connaître les clubs avec plus d'information et de publicité pour attirer de nouveaux adhérents et de multiplier les présentations pour le grand public.
- De prendre en compte la tarification.
- D'assurer la formation des dirigeants et de l'encadrement.

Créons davantage de conditions pour favoriser les pratiques informelles (aménagements, animations, manifestations).

Un groupe favorise l'ouverture de nouveaux équipements et crée des équipements et le second permet de valoriser l'existant sans espaces nouveaux afin de favoriser la pratique en club.

Le centre-ville semble par contre sous équipé pour les pratiques informelles et un déficit particulier est à prendre en compte pour la pratique féminine.

Les espaces de pratique informelle pourraient être animés ponctuellement par les clubs en lien avec les animateurs et disposer d'une meilleure identification, une communication sur les distances et dépenses énergétiques en y associant des pratiques culturelles.

Les jeunes de quartier, les femmes et les handicapés

Assurons un meilleur équilibre entre pratique de quartier et club de ville ?

Les clubs de ville sont davantage des clubs de haut niveau et il ne faut pas les opposer, le passage de l'un à l'autre doit être facilité. Les clubs de quartier accueillent les jeunes qui débutent et qui peuvent y revenir.

Un meilleur équilibre est à rechercher notamment :

- La prise en compte des contraintes horaires des femmes (garde enfant)
- Une incitation financière complémentaire au dispositif partenaires club
- Une réflexion sur les offres plus ludiques, familiales
- Pour l'accessibilité des équipements aux équipements
- Pour que l'association intègre son environnement, son quartier.

Initions des offres et rééquilibrons nos moyens pour favoriser l'accès de ces publics au sport ?

Le projet associatif peut motiver une démarche dans ce sens à partir d'une vision commune du développement du club pour inciter un travail en cohésion qui s'inscrit dans la durée, le sport étant un outil d'insertion et d'accompagnement à la formation scolaire.

- La pédagogie doit s'adapter à la pratique de ses publics en s'appuyant sur les associations scolaires, les acteurs sociaux, éducatifs des quartiers. La formation voire la professionnalisation, est sans doute nécessaire avec des équipements et du matériel adapté.
- Les femmes recherchent une pratique davantage physique (ex Tout Angers Bouge).
- L'accessibilité des équipements et leur proximité sont des enjeux importants avec une bonne répartition des équipements sur la Ville.
- La démarche est identique pour favoriser l'accès du sport aux handicapés.

L'éducation pour les enfants (scolaires, péri et extra scolaires)

Les ateliers TAP sont-ils une opportunité pour développer la continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire?

Les TAP peuvent être une opportunité dans certaines conditions, notamment :

- dans le cadre d'une réflexion du club sur son projet éducatif (citoyen, proximité) une formation diversifiée avant une spécialisation.
- en offrant des activités diversifiées et de découverte pour les enfants en complémentarité de celles développées par les clubs.
- du fait de la qualité de l'encadrement et sa rémunération pour assurer la continuité.
- pour valoriser des enfants en difficultés sur le temps scolaire.
- maintenir une durée suffisante des séances.

Mais il est noté un dispositif encore récent pour l'évaluation et une réelle concurrence sur les équipements.

Comment valoriser l'action éducative des clubs ?

En intégrant dans le projet de l'association d'autres dimensions que le sport avec la formalisation de règles pour la gestion du collectif, la mixité des acteurs, le lien social par une charte comme les droits de l'enfant ou le fair play.

- Puis, avec un encadrement qualifié, formé régulièrement par les fédérations et professionnel pour garantir l'action éducative.
- En offrant différents rôles aux adhérents au sein du club, joueurs, arbitres
- Les conditions de l'évaluation sont à préciser en observant les résultats dans le cadre de temps de réflexion par exemple ou à travers d'évènements ou forums par quartier.
- La qualité des équipements et du matériel sont également nécessaires.

Prévention santé par le sport

Comment promouvoir l'exercice physique dans les clubs pour les publics sédentaires ?

Il s'agit davantage d'exercice physique que de sport et cela nécessite, pour le club, une approche différente davantage orientée vers le plaisir, le loisir et la convivialité et non une approche compétitive.

L'enjeu est de donner envie aux jeunes ou adultes aux comportements sédentaires par une démarche de proximité aux horaires et pour un coût adaptés.

L'encadrement qualifié, une communication et la motivation des acteurs concernés sont des leviers également nécessaires.

Comment mettre en place des ateliers labellisés santé dans le cadre des prescriptions médicales ?

Les médecins, acteurs primordiaux, sont à mobiliser pour mettre en place des activités faciles techniquement et des lieux très accessibles avec une approche de plaisir.

Les ateliers répondent à un cahier des charges, pour une labellisation soutenue par les collectivités.

La motivation des usagers est indispensable et celle des clubs qui doivent s'interroger sur leur rôle du fait de la spécificité de la démarche.